

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON

Le 7 mars 2016

Session ordinaire du Conseil municipal,
tenue le 7 mars 2016, à 20 h,
au bureau municipal, 66 chemin Auckland,
présidée par monsieur le maire Yann Vallières
et à laquelle assistent les conseillers
Marc Bégin, Audrey Turgeon, Lee Brazel, Julie Pouliot et Pierre Blouin.

Le conseiller Perry Bell est absent.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présents.

Denyse Saint-Pierre, agente de développement, est présente.

1 OUVERTURE DE LA SESSION

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la session à 20 h.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-03-01

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2016

2016-03-02

Il est proposé par *Marc Bégin*

Et résolu que le procès-verbal du 1^{er} février 2016, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de question du public.

5 DEMANDES DE CITOYENS

5.1 Société canadienne du cancer

2016-03-03

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par **Julie Pouliot**

Et résolu :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉⁱ

5.2 Une Pensée pour Toi

2016-03-04

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir aux aînés de la municipalité des services et du soutien leur permettant d'avoir une bonne qualité de vie;

CONSIDÉRANT la nouvelle politique Municipalité Amie des Aînés lancée le 23 février 2016;

Il est proposé par **Marc Bégin**

Et résolu d'accorder une aide financière de 250\$ à l'organisme «Une Pensée pour Toi».

ADOPTÉⁱⁱ

5.3 Comité Loisir de la MRC

2016-03-05

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu d'accorder une contribution financière de 250 \$ pour la 3^e édition de l'événement Marche/Cours pour le Haut, qui aura lieu le 7 mai 2016 à Ascot Corner.

ADOPTÉⁱⁱⁱ

6 RAPPORT DU MAIRE

Le maire a assisté aux réunions de loisirs du Haut-Saint-François.

Un nouveau module a été acheté pour le Parc-école grâce aux dons recueillis lors du dîner spaghetti. L'école demande l'aide de la municipalité pour de la machinerie pour faire de la finition.

Il a participé à l'atelier de travail le 15 février, concernant le pacte rural avec l'agente de développement.

17 février, c.a. et conseil de la MRC du Haut-Saint-François où il a été question de l'embauche d'une ressource pour le soutien au service incendie qui sera fait prochainement et de la mise en œuvre du schéma de couverture de risque.

Le 23 février, a eu lieu le lancement de la politique MADA à la place Auckland.

6.1 Représentations

Le conseiller Marc Bégin a participé à la rencontre pour le pacte rural, le 15 février. Il était au lancement de la politique MADA et à la rencontre du comité SICA le 29 février.

La conseillère Audrey Turgeon était au lancement de la politique MADA.

Le conseiller Lee Brazel était au lancement de la politique MADA, à la rencontre du comité SICA et à l'atelier de travail pour le pacte rural le 15 février.

La conseillère Julie Pouliot était au conseil d'établissement le 17 février et au lancement de la politique MADA. Elle nous annonce que la pièce de théâtre au profit de la maison des jeunes aura lieu le 14 mai à 19h au sous-sol de l'église.

Le conseiller Pierre Blouin a participé à l'atelier de travail sur le pacte rural le 15 février et était au lancement de la politique MADA.

6.2 Développement social et économique

L'agente de développement fait part des différentes rencontres auxquelles elle a assisté et fait le suivi des dossiers en cours.

La Corporation de développement communautaire (CDC) tient son assemblée générale annuelle au bureau municipal le 15 mars à 13h30.

6.2.1 Ressource Loisir de la MRC

2016-03-06

CONSIDÉRANT la demande exprimée par le milieu pour augmenter l'offre en loisirs;

CONSIDÉRANT qu'une offre intéressante en loisirs contribue à retenir et attirer de nouvelles familles;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

Et résolu d'embaucher une ressource en Loisirs à raison de une demi-journée par semaine, pour les 2 prochaines années, pour soutenir le comité des Loisirs St-Isidore-d'Auckland Inc. dans l'organisation de ses activités.

ADOPTÉ

6.2.2 Sentiers villageois et Parc des Pionniers

2016-03-07

Il est proposé par **Lee Brazel**

D'appuyer le projet « Sentiers villageois et Parc des Pionniers » tel que déposé dans le cadre de la subvention du Pacte rural et du Fonds de développement territorial et d'y octroyer l'aide financière de 7 470.00 \$

ADOPTÉ^{iv}

6.2.3 Concours Potagers et Jardins fleuris 2016

2016-03-08

Il est proposé par **Marc Bégin**

D'appuyer la réalisation de l'activité « Concours Potagers et Jardins Fleuris 2016 » et d'attribuer un montant de 1 000 \$.

ADOPTÉ

6.2.4 Gala des bénévoles 2016

Le Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François organise un souper en l'honneur des bénévoles de la région. Cette année, il se tiendra à la salle des Loisirs de Saint-Isidore, le 16 avril. Denyse vérifiera auprès de chaque organisme l'intérêt d'envoyer un de leurs bénévoles. Cette discussion est reportée au prochain conseil.

7 RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le directeur commente les états financiers sommaires en date du 29 février 2016. Les permis de construction de la dernière année rapporteront environ 7 000 \$. Un propriétaire bénéficiera du programme de subvention à la construction d'une nouvelle résidence.

7.1.1 Formation

2016-03-09

Il est proposé par *Marc Bégin*

Et résolu d'autoriser Gaétan Perron à suivre la formation sur la Gestion financière municipale donnée par l'ADMQ, le 5 avril à Sherbrooke, au coût de 295 \$, et que les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉ

7.2 Sécurité publique

Pierre Blouin commente les activités des pompiers en février.

7.2.1 Rapport annuel du service incendie 2015

2016-03-10

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Et résolu d'adopter le rapport d'activités 2015 du service de protection-incendie présenté par le directeur Daniel Fortier à la MRC du Haut-St-François dans le cadre du schéma de couverture de risques.^v

ADOPTÉ

7.3 Voirie municipale

7.3.1 Construction garage

Le directeur nous informe du déroulement des étapes avec l'architecte. Les plans seront terminés dans les prochaines semaines et nous seront en mesure d'aller en appel d'offres.

7.3.2 Reddition pour MTQ

2016-03-11

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 249 957 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par *Lee Brazel*

Et résolu que la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ^{vi}

7.3.3 Abat-poussière

2016-03-12

Il est proposé par *Lee Brazel*

Et résolu d'expédier un appel d'offres auprès de 3 soumissionnaires pour 138 000 litres de chlorure de calcium 35% ou 138 000 litres de chlorure de magnésium 30% ou 177 000 litres de Calclo-20 pour la saison 2016.

ADOPTÉ

7.3.4 Achats

2016-03-13

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu d'autoriser Alain Pouliot à faire un achat d'environ 1 000 \$ de peinture époxy pour l'entretien de la boîte dompeuse.

ADOPTÉ

7.4 Contrat de J.-D. Roy

2016-03-14

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Et résolu d'accorder une augmentation de salaire à Jean-Denis Roy et d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier et à signer son contrat de travail tel qu'expliqué aux élus.

ADOPTÉ

7.5 Plan d'intervention TICQ

2016-03-15

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Et résolu d'accepter le plan d'intervention des infrastructures municipales tel que présenté par les ingénieurs Charles Kirouac et Jean-François Lebeau de la firme Avizo, et portant le numéro INF-752-1A15.

ADOPTÉ

7.6 Santé et sécurité au travail

2016-03-16

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu d'adopter la politique suivante concernant la santé et la sécurité au travail des travailleurs et des bénévoles de la municipalité.

POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton considère ses ressources humaines comme sa principale richesse. Ainsi, elle est consciente que la santé et la sécurité du travail de tout son personnel est une priorité pour le bon fonctionnement de son organisation. Elle entend gérer de façon à bâtir une culture durable de prévention en santé et sécurité du travail afin que celle-ci occupe une place comparable aux opérations et à la qualité des services offerts aux citoyens.

Notre objectif est l'instauration d'une culture durable de prévention en santé-sécurité du travail afin de prévenir les lésions professionnelles et de maintenir une bonne qualité de vie au travail.

Pour atteindre son objectif, la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour concilier l'organisation du travail, l'aménagement des lieux, l'équipement et le matériel avec la préservation de la santé et de la sécurité de tous ses employés. Ainsi, les dirigeants de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton s'engagent à :

Se conformer aux dispositions prévues par les lois et règlements en matière de santé et de sécurité ;

Obtenir l'implication de tout le personnel dans la mise en œuvre des mesures visant la prévention des accidents et des maladies professionnelles ;

Supporter tous les travailleurs dans la prise en charge de leur santé et de leur sécurité ;

Mettre en place des activités d'identification et de contrôle des risques ;

Développer les aptitudes des employés afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité ;

Élaborer et mettre en application un plan d'action en santé et sécurité.

La performance et l'efficacité d'une culture durable de prévention en santé et sécurité du travail n'est possible que par la participation et l'action de tous, individuellement et collectivement. Il est essentiel que tous les employés de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton assument, chacun à leur niveau, leur pleine et entière responsabilité en matière de prévention des lésions professionnelles.

ADOPTÉ

Comité de Santé et Sécurité

2016-03-17

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu d'adopter la politique suivante à l'égard du Comité de Santé et Sécurité (CSS).

POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ À L'ÉGARD DU COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSS)

La Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton croit que ses ressources humaines constituent sa principale richesse. C'est pourquoi elle considère la santé, la sécurité et le bien-être de son personnel comme des éléments de première importance au succès de son organisation.

Le but visé est de réduire les risques de lésions professionnelles par une gestion efficace de la santé et de la sécurité du travail.

Ainsi, la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton entend utiliser différents moyens et mécanismes de prévention dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Le comité de santé et de sécurité est l'un des mécanismes que nous avons privilégiés.

Ce comité composé de représentants des travailleurs et de l'employeur a plein pouvoir à l'intérieur de son mandat et jouit de notre appui constant.

MANDAT DU CSS

Le comité de santé et de sécurité a pour mandat d'améliorer l'action en prévention en facilitant l'intégration de la prévention aux opérations et en favorisant la responsabilisation de chacun quant à l'identification, à l'élimination ou au contrôle des risques.

ADOPTÉ

Partage des responsabilités en matière de santé et sécurité du travail

2016-03-18

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu d'adopter la politique suivante concernant le Partage des responsabilités en matière de santé et sécurité du travail.

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Responsabilités de l'équipe de direction

La direction générale a la responsabilité d'assurer le leadership en matière de santé et sécurité. L'équipe de direction doit entre autres :

- Énoncer la philosophie de l'entreprise en matière de santé et sécurité ;
- Établir les grandes orientations ;
- Définir les objectifs généraux ;
- Définir les responsabilités en matière de santé et sécurité ;
- Développer un système global d'évaluation : activités, individus et système de gestion ;
- Prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des employés.

Responsabilités des supérieurs immédiats

Les supérieurs immédiats s'assurent que l'organisation du travail et les méthodes et techniques utilisées pour l'accomplir sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé du travailleur. Ils voient entre autres à :

Supporter la politique de l'entreprise en matière de santé et sécurité et accorder à la prévention la même importance qu'aux opérations ainsi qu'à la qualité des services offerts aux citoyens ;
Identifier et corriger ou faire corriger les situations dangereuses ;
Donner l'exemple ;
Informers les employés des règlements de sécurité et s'assurer qu'ils les respectent ;
Établir et faire respecter les bonnes méthodes de travail ;
S'assurer de la réalisation des inspections des lieux de travail ;
Enquêter et analyser les accidents selon les procédures établies ;
Tenir des réunions régulières avec ses employés ;
Assurer la formation des nouveaux employés ;
Participer aux analyses de tâches et de postes ;
Collaborer avec le comité de santé et sécurité ;
S'assurer que les employés comprennent bien les tâches qui leur sont assignées et qu'elles ne comportent pas de risques de blessures ;
Assurer un suivi rapide à toute demande concernant la prévention ;
Maintenir une attitude positive envers la prévention.

Responsabilité des travailleurs

Les travailleurs doivent prendre les mesures nécessaires pour protéger leur santé, leur sécurité ou leur intégrité physique et celle de ses collègues. Ils doivent entre autres :
Rapporter toute situation ou pratique dangereuse au supérieur immédiat ;
Participer à l'identification et au contrôle des risques ;
Rapporter tout accident au supérieur immédiat ;
Participer à l'élaboration des bonnes méthodes de travail ;
Collaborer avec le comité de santé et sécurité ;
Maintenir une attitude positive envers la prévention.

ADOPTÉ

7.7 SLM récupération

2016-03-19

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

Et résolu de louer le conteneur de SLM récupération à partir du mois d'avril, au coût mensuel de 100 \$.

ADOPTÉ^{vii}

8 ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES CHÈQUES

2016-03-20

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Et résolu d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 163 444,15\$ en référence aux chèques nos 201600098 à 201600180 et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 98-03 totalisent 29 432,30 \$.^{viii}

ADOPTÉ

9 CORRESPONDANCE

2016-03-21

Il est proposé par *Lee Brazel*

Et résolu de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉ

10 DIVERS

10.2 PDZA

2016-03-22

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu d'envoyer Audrey Turgeon pour participer à la journée du PDZA le 30 mars 2016, à Dudswell et que les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉ^{ix}

11 PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Pas de question du public.

12 CLÔTURE DE LA SESSION

2016-03-23

Il est proposé par *Pierre Blouin*

de clore la présente session à 21h00 l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe

i	Expédiée par courriel le 2016-03-10
ii	Expédiée avec le chèque le
iii	Expédiée avec le chèque le
iv	Envoyée par courriel 2016-03-09
v	Résolution et rapports expédiés le 2016-03-09
vi	Résolution et formulaire expédiés au comptable le 2016-03-09
vii	Envoyée à Alain Pouliot le 2016-03-10
viii	Chèques postés le 2016-03-08
ix	Envoyée le 2016-03-09